

COMMISSION PERMANENTE

REUNION DU 23 NOVEMBRE 2022

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**CREAZIONE DI UNA VIA PEDONA SICURA LONGU À
L'ANZIANA RD 81 NANTU À A CUMUNA DI CARGHJESE**

**CRÉATION D'UN CHEMINEMENT PIÉTON SÉCURISÉ LE
LONG DE L'EX RD 81 SUR LA COMMUNE DE CARGHJESE**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission du Développement Economique, du Numérique, de
l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement

Commission des Finances et de la Fiscalité

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Le présent rapport vise à soumettre à l'approbation de l'Assemblée de Corse la convention de financement à conclure avec la commune de Carghjese dans le cadre de l'opération de réaménagement d'un cheminement piéton à l'entrée du village.

I - CONTEXTE

En concertation avec la Mairie de Carghjese, la Collectivité de Corse souhaite réaménager un cheminement piéton à l'aval de l'ex. RD 81 afin d'offrir une plateforme confortable et sécurisée aux usagers depuis l'entrée du village jusqu'au centre d'études scientifiques.

Un cheminement piéton en tuf existe le long de l'ex. RD 81 côté aval depuis le chemin d'accès du centre scientifique jusqu'à l'entrée du village. Cependant, sa largeur et son état dégradé ne permettent pas aujourd'hui d'assurer un cheminement piéton sécurisé.



II - PRESENTATION DE L'OPERATION

Les aménagements ont pour but d'offrir un cheminement piéton continu et sécurisé le long de l'ex. RD 81, de traiter le stationnement anarchique, de dépolluer le site des panneaux publicitaires et ainsi apporter une plus-value à l'entrée de Carghjese, tout

en intégrant un volet paysager important compte tenu de la réglementation du site.

Les aménagements projetés se situent en effet dans des périmètres du site inscrit et des monuments historiques. Ainsi l'opération a été soumise à l'avis de l'inspectrice des sites et de l'ABF.

Le projet consiste à recréer en lieu et place de l'existant un cheminement piéton de 1,5 m de large sur environ 1 km. Certaines zones à l'aval nécessiteront de réaliser un parapet de protection contre la chute.

Le projet s'étend depuis l'entrée sud de Carghjese (au niveau de l'accès du centre scientifique) jusqu'à l'entrée du village sur un linéaire d'environ 1 km.

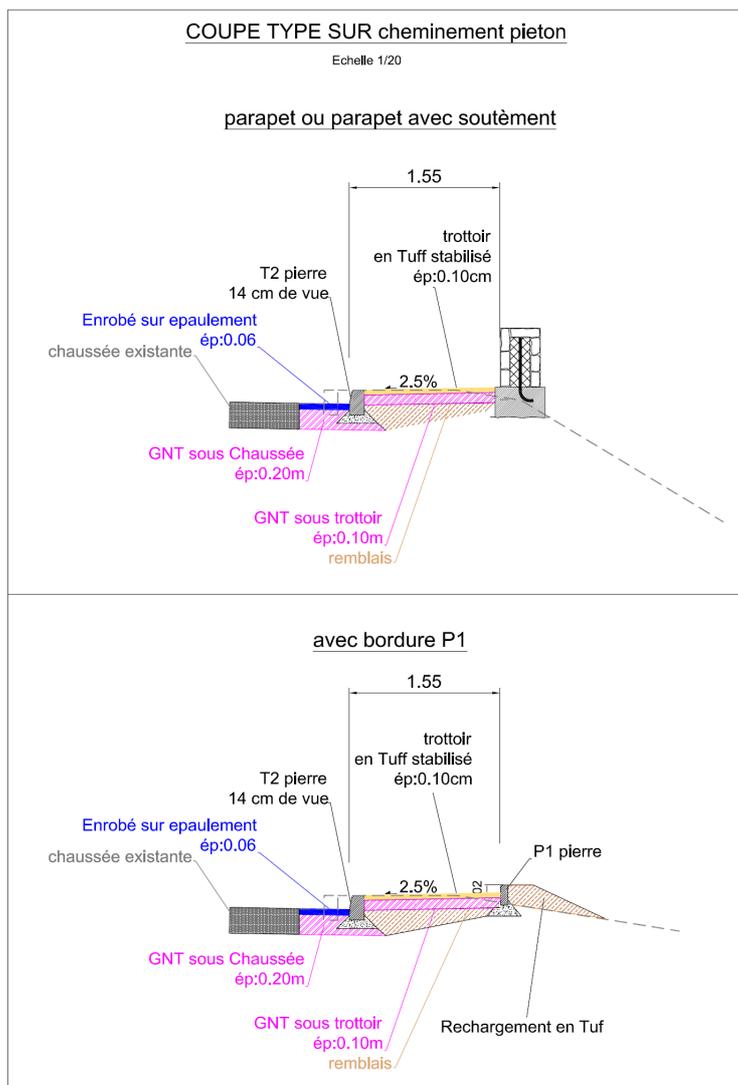


III - CARACTERISTIQUES DU PROJET

La chaussée ne sera pas traitée dans le cadre du projet. L'axe sera conservé.

Les aménagements concerneront :

- Les bordures : dépose et repose des bordures en pierre avec apport pour les linéaires manquants.
- Les trottoirs : élargissement à 1,5 m et réalisation d'un tuf stabilisé de couleur ocre.
- La sécurité du côté aval avec la réalisation d'un muret en pierre couleur ocre et façon pierre sèche (teinte ocre et appareillage identique au parapet réalisé sur les Sanguinaires).



Le projet est localisé dans un site inscrit : « Centre de Cargèse et Jardins - si_19733 » et est situé en partie dans le périmètre de protection au titre des abords des monuments historiques de Corse du sud : l'Eglise paroissiale Saint-Spiridon (2001170059_R500) et l'Eglise paroissiale de l'Assomption (2001170057_R500).

Un site du ministère de la Culture

En savoir plus sur l'Atlas | Apporter une contribution à l'Atlas | Aide

Atlas des patrimoines

Zone du projet

Rechercher et aller à

Rechercher

Composer sa carte

Ma sélection

- Site classé ou inscrit - Corse
- Protection au titre des abords de monuments historiques - Corse
- Immeubles classés ou inscrits - Corse
- Zones de présomption de prescription

Données externes

- Territoires renseignés
- Données de référence
- Bâtiments
- Parcelles cadastrales
- Unités administratives
- Cartes IGN
- Ortho-imagerie

Consulter son panier

geoportail

Conditions générales d'utilisation

Informations

Site classé ou inscrit - Corse

Identifiant	SI_19733
Nom	Centre de Cargèse et jardins
Date de Protection	1973-06-20
Surface	180.05
Région	CORSE

Protection au titre des abords de monuments historiques (AC1) - Corse-du-Sud - 2A

Identifiant	2001170059
Type de SUP	R500
Appellation	Eglise paroissiale Saint-Spiridon
Catégorie	AC1
Localisation	2A065 Cargèse
Identifiant Monument Historique	ITYXJF
Acte associé	classement le 30/06/1990
Précision	RGE
Date de mise à jour	2019-12-5
Région	94
Département	2A
Commune	Cargèse

Identifiant	2001170057
Type de SUP	R500
Appellation	Eglise paroissiale de l'Assomption
Catégorie	AC1
Localisation	2A065 Cargèse
Identifiant Monument Historique	13K87A
Acte associé	inscription le 13/02/1989
Précision	RGE
Date de mise à jour	2019-12-5
Région	94
Département	2A

Carte des périmètres de protection : site inscrit et monuments historiques

Aussi, les aménagements prévus pour la création du cheminement piéton sur la commune de Carghjese seront réalisés en respect de ces périmètres de protections.

Une attention particulière sera portée sur le choix de la nature et des couleurs des matériaux, qui fera l'objet d'une étroite concertation avec l'ABF et l'inspectrice des sites afin de garantir l'insertion paysagère du projet.

Le choix de la couleur et la nature des matériaux est similaire à l'aménagement de la voie verte des Sanguinaires.



Rendus du tuff stabilisé de couleur ocre et du muret façon pierre sèche **IV - FINANCEMENT**

Le coût de l'opération est estimé à **1 025 988,50 € HT**, soit **1 128 587,35 € TTC**.

En application de la délibération n° 19/233 AC de l'Assemblée de Corse du 25 juillet 2019, approuvant les nouvelles modalités de financement des travaux sur le réseau routier de la Collectivité de Corse en traversée d'agglomération, au vu de la population de la commune et de son degré d'effort fiscal, il est proposé une participation communale à hauteur de 15 % du montant des travaux éligibles.

La répartition financière proposée est la suivante :

	CdC	Commune		
Lot 1 VRD	876 487,25 €	126 866,25 €	1 003 353,50 €	HT
Lot 2 ENROBE	22 635,00 €		22 635,00 €	HT
TOTAL HT	899 122,25 €	126 866,25 €	1 025 988,50 €	HT
TVA 10 %	89 912,23 €	12 686,63 €	102 598,85 €	
TOTAL TTC	989 034,48 €	139 552,88 €	1 128 587,35 €	

Conformément à la délibération susvisée, cette répartition financière fait l'objet d'un conventionnement avec la commune de Carghjese.

En conclusion, il vous est proposé :

-D'APPROUVER le principe et les caractéristiques du projet d'aménagement d'un cheminement piétons sur la commune de Carghjese, pour un montant total de 1 025 988,50 € HT, soit 1 128 587,35 € TTC ;

-D'APPROUVER la répartition financière suivante, conformément à la délibération n° 19/233 AC du 25 juillet 2019 :

Collectivité de Corse : 899 122,25 € HT

Commune de Carghjese : 126 866,25 € HT

-D'AFFECTER les crédits nécessaires à l'opération sur le programme 1121,

-D'APPROUVER le projet de convention de financement relative à l'aménagement d'un cheminement piéton avec la commune de Carghjese, tel que jointe en annexe,

-D'AUTORISER le Président du Conseil exécutif de Corse à signer ladite convention.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

ANNEXES

ANNEXE 1 – PLAN DE SITUATION
ANNEXE 2 – VUES EN PLAN 1 à 6



DGA DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS DE LA MOBILITÉ ET DES BÂTIMENTS
DIRECTION INVESTISSEMENTS ROUTIERS PUMONTI
SERVICE ETUDES ROUTIÈRES ET OUVRAGES DE GENIE CIVIL PUMONTI

COMMUNE DE CARGESE

AMENAGEMENT D'UN CHEMINEMENT PIETON RD 81

Étude par : le directeur adjoint	Validé par : le directeur	Approuvé par : Président de la commission des routes	Visé de l'ingénieur Général Adjoint
DALEGGI Alexis, IS	LA PERRE Alexis, IS	L'AZERMAN Myriam, IS	D'ALBESSE Myriam, IS

PLAN DE SITUATION

D.L.C. _ 8 Cours Général Ledere _ 20 000 AJACCIO _ Tél : 04.95.93.15.01 _ Fax : 04.95.93.75.95

PLAN DE SITUATION RD81 CHEMINEMENT PIETON ENTREE DE CARGESE

